



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le Président

Paris, le **05 NOV. 2014**

Monsieur le Président,

Par lettre du 15 juillet 2014, vous avez transmis au Conseil supérieur de l'audiovisuel un communiqué de la Fédération des Radios Associatives du Nord de la France qui demande le réexamen des dossiers «Les Cents Voix » et « Radio Escarpelle », dont la candidature n'a pas été retenue lors de la sélection faite le 4 juin 2014 dans le cadre de l'appel en cours dans le ressort du comité territorial de l'audiovisuel de Lille, et présente des propositions en vue d'améliorer les consultations que le Conseil organise auprès des opérateurs pour optimiser la ressource en fréquences et en assurer une meilleure répartition.

Votre demande a été examinée le 22 octobre 2014, mais le Conseil n'a pas relevé, dans les arguments développés dans cette requête, d'éléments susceptibles de revenir sur la sélection effectuée le 4 juin 2014.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération attentive.



Olivier SCHRAMECK

Monsieur Jean PASQUALINI
Président de la FRANF
BP 19
62138 DOUVRIN